

LES PROCHAINES ÉTAPES

CONCERTATION PRÉALABLE À LA CRÉATION DE LA ZAC

Configuration et orientations de la future ZAC
Pilotage : EPA Sénart

08 OCT 2026

ATELIER 1

Cadre de vie, environnement, agriculture et mobilité

19H

Musée Safran de Villaroche

15 OCT 2026

ATELIER 2

Économie, emploi et attractivité

19H

Medef de Seine-et-Marne

RÉUNION DE CLÔTURE

03 NOV 2026

19H

Salle des fêtes de Réau

CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

Déclaration de projet valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme à l'échelle de la ZAC

Pilotage : Commune de Réau

RÉUNION DE CLÔTURE

03 NOV 2026

19H

Salle des fêtes de Réau

Retrouvez toutes les informations concernant les concertations sur les sites internet de la mairie et de l'EPA Sénart,



Concertation ZAC Paris-Villaroche



Concertation réglementaire



ainsi que sur les réseaux sociaux

COMMENT PARTICIPER ?



Vous êtes invités, inscrivez-vous grâce au QR code ! Parlez-en autour de vous !



EPA SENART

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE SÉNART

Immeuble Le Trait d'union,
4, allée de la mixité, CS 30844, 77127 Lieusaint
Tél. 01 64 10 15 15

concertation.villaroche@epa-senart.fr

www.epa-senart.fr



MAIRIE DE RÉAU

2, rue de la Croix des Anges
77550 Réau

Tél. 01 60 60 85 55

urbanisme@reau.fr

www.reau.fr

Invitation

**2 CONCERTATIONS,
1 PROJET**

**PARIS-VILLAROCHE
PROJET D'AMÉNAGEMENT
À RÉAU**

CONCERTATION PRÉALABLE À LA CRÉATION DE LA ZAC

Configuration et orientations de la future ZAC

Pilotage : EPA Sénart

CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

Déclaration de projet valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme à l'échelle de la ZAC

Pilotage : Commune de Réau

RÉUNION PUBLIQUE

24 SEPT 2026

LANCEMENT DES
2 CONCERTATIONS

19 h – salle
des Fêtes
de Réau



EPA SENART



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PARIS-VILLAROCHE

Le site de Paris-Villaroche de Sénart, inscrit dans l'agglomération de Grand Paris Sud et voisin de l'agglomération Melun Val de Seine, est au cœur d'un important projet de développement économique et industriel. Héritier d'une longue tradition aéronautique portée notamment par la présence de Safran et de l'aérodrome de Melun-Villaroche, il constitue aujourd'hui l'un des principaux pôles d'activités du territoire, avec près de 12 000 emplois.

Le projet d'aménagement vise à accompagner son développement en créant une nouvelle zone d'activités destinée à accueillir des entreprises industrielles et innovantes. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire, soutenir l'emploi et favoriser la réindustrialisation, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, de mobilité et de sobriété foncière.

POURQUOI PARTICIPER ?



ÉCHANGEZ
et partagez
vos idées



FAITES AVANCER
notre territoire en
donnant votre avis



PROPOSEZ
des solutions
concrètes



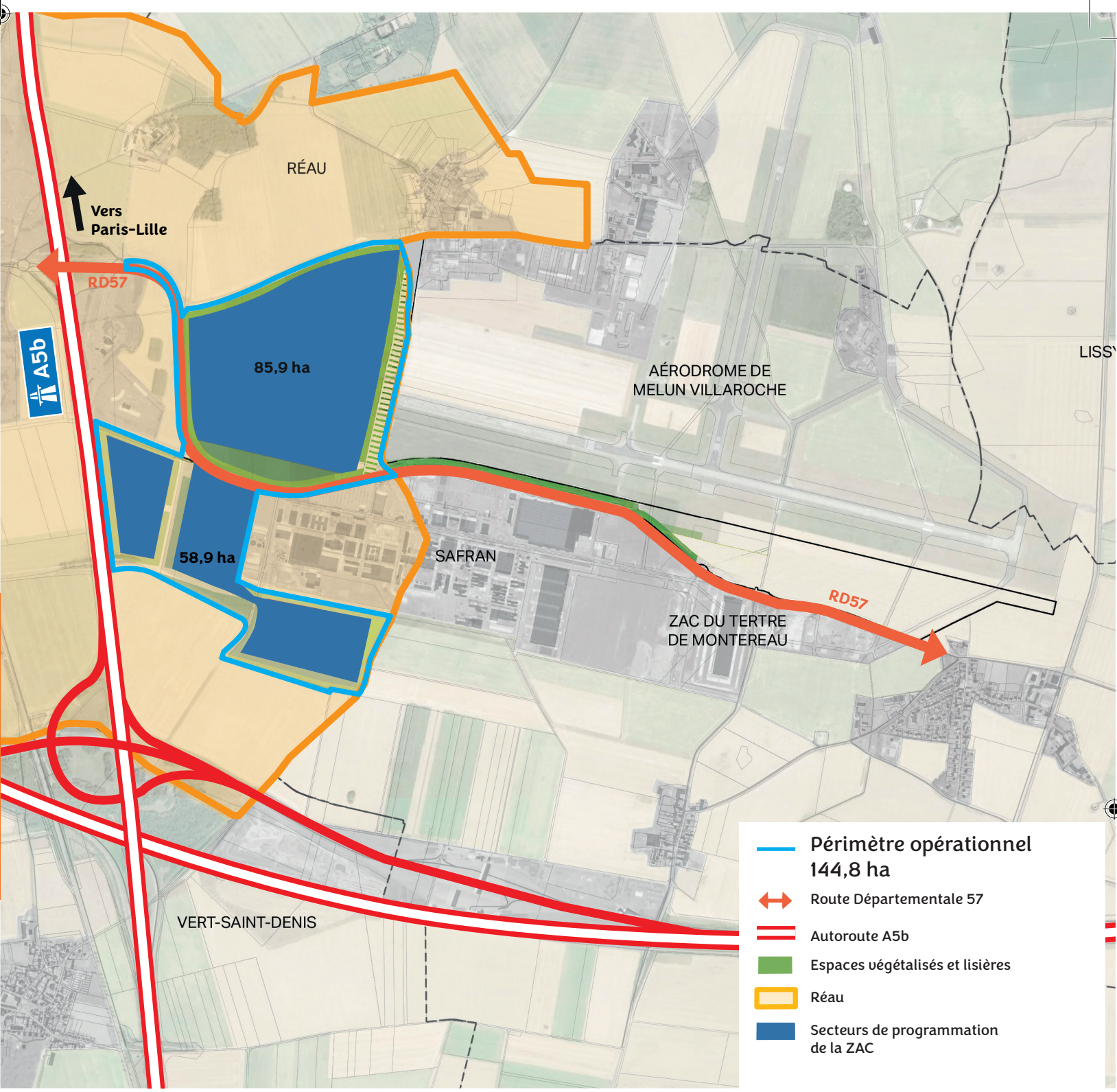
CONSTRUISONS
ensemble
notre avenir

QU'EST-CE QU'UNE ZAC ?

Une Zone d'Aménagement concerté (ZAC) est une opération publique d'aménagement régie par le code de l'Urbanisme au titre des articles 311-1 et suivant...

C'est un dispositif qui permet la création et la mise en œuvre d'un projet d'aménagement du territoire. La création d'une ZAC relève obligatoirement de l'initiative publique.

Elle est toujours précédée d'une phase d'études et d'une concertation préalable. Dans le cadre de la future ZAC de Paris/Villaroche, le projet est conjointement porté par la commune de Réau et l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart, EPA Sénart, ainsi que par la Région Île-de-France et l'agglomération Grand Paris Sud.



POURQUOI DEUX CONCERTATIONS POUR UN MÊME PROJET ?

Deux concertations sont organisées en parallèle autour du projet Paris-Villaroche.

La première porte sur l'évolution du Plan Local d'Urbanisme (DP-MECDU) et est pilotée par la commune de Réau.

La seconde concerne les grandes orientations de la future Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), est pilotée par l'EPA Sénart et se tiendra en présence de l'agglomération Grand Paris Sud.

Ces deux démarches, complémentaires, permettent d'informer le public et de recueillir ses contributions sur le projet et son aménagement. Elles portent ainsi sur des aspects différents d'un même projet et permettent de prendre en compte les enjeux du territoire.

Chacun est invité à s'informer, à s'exprimer et à contribuer à la réflexion sur l'avenir du site.